

BREVET D'INVENTION.

Gr. 18. — Cl. 1.

N° 841.451

Perfectionnements aux porte-plume à réservoir.

Société dite : PANICI FRÈRES résidant en France (Seine).

Demandé le 29 juillet 1938, à 15<sup>h</sup> 9<sup>m</sup>, à Paris.

Délivré le 6 février 1939. — Publié le 22 mai 1939.

La présente invention se propose de perfectionner les porte-plume à réservoir ou stylos dits à encre visible dans lesquels la partie antérieure du corps formant réservoir est établie en une matière cellulosique ou autre transparente à travers laquelle l'usager peut jeter un coup d'œil sur la réserve d'encre dont il dispose.

En réalité au bout de quelque temps, cette matière s'imprègne à un tel point de l'encre qu'elle contient qu'elle arrive à se déformer désagréablement et surtout à perdre sa transparence au point qu'elle ne peut plus rendre le service qui lui était demandé.

L'invention permet d'obvier à ces graves inconvénients et consiste à doubler intérieurement le manchon transparent connu d'un tube de verre maintenu entre deux joints étanches. Il résulte de cette disposition que le manchon transparent protège le tube de verre, naturellement très fragile, contre tous chocs extérieurs tandis que ce tube de verre met le manchon transparent à l'abri de toute souillure par l'encre du stylo. Celle-ci adhère assez difficilement au verre et il suffit d'opérer de temps en temps un lavage à l'eau tiède du réservoir vidé d'encre pour en assurer la parfaite transparence.

Le dessin ci-annexé montre, uniquement à titre d'exemple, un mode de réalisation

de l'invention et représente en élévation avec coupe partielle un porte-plume réservoir à encre visible usuellement employé. 35

1 est le corps du stylo, 2 le manchon transparent en matière cellulosique ou similaire, 3 la pointe qui se termine d'un côté par la tête d'alimentation 4 de la plume non représentée et de l'autre côté par une partie filetée 5 sur laquelle vient se visser la partie taraudée du manchon 2. 40

Cette partie filetée 5 se termine par une partie tubulaire de plus faible diamètre 6 de façon à servir de siège à une rondelle d'étanchéité 7. 45

L'autre extrémité du manchon 2 est également taraudée pour venir se visser sur le filetage 8 du corps du stylo. Ce filetage se termine par une partie tubulaire de plus faible diamètre 9 réservant un siège à une autre rondelle d'étanchéité 10. 50

Un petit tube de verre ou autre matière transparente non perméable 11 est disposé entre les rondelles 7 et 10, l'étanchéité étant assurée par le serrage opéré par le filetage 8. 55

L'encre aspirée par la poire en caoutchouc usuelle 12 montera par le tube 13 pour emplir le tube de verre 11 à l'intérieur duquel se réserve restera visible grâce à la transparence toujours intacte du manchon 2. 60

Il doit être compris que l'invention n'est pas limitée à la forme d'exécution décrite et représentée et qu'elle est notamment

indépendante des dispositifs de remplissage du réservoir et d'alimentation de la plume.

## RÉSUMÉ.

L'invention concerne un perfectionnement apporté aux porte-plume à réservoir dans lesquels la partie de corps formant réservoir est faite d'une matière transparente permettant d'y observer le niveau de l'encre et elle consiste à doubler inté-

rieurement cette partie d'un tube de verre serré entre deux joints étanches en vue de constituer le réservoir proprement dit et éviter toute détérioration de l'enveloppe externe transparente.

Société dite : PANICI FRÈRES.

Par procuration :

BLÉTRY.

